Anim'Acteur

Le journal des acteurs et actrices de l'Animation

CEMEA
Pays de la Loire

Jeunesse : un sujet d'actualité!

Un dossier sur la jeunesse devrait être d'actualité assez régulièrement. Mais ce numéro l'est d'autant en plus en ses jours!

Une jeunesse stigmatisée

La jeunesse d'aujourd'hui a un bas niveau scolaire, est moins respectueuse (surtout avec ses casquettes à l'envers), est moins conscientes des enjeux de société... La jeunesse ne vaut jamais celles des autres... Ces citations peuvent se passer de commentaires.

« Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut pas être loin. »
(Un prêtre égyptien, 2000 avant J.-C.)

« Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture ».
(Découvert sur une poterie d'argile dans les ruines de Babylone, au moins 1000 avant J.-C.)

« Le père redoute ses enfants, le fils s'estime l'égal de son père et n'a pour ses parents ni respect, ni crainte. Ce qu'il veut, c'est être libre. Le professeur a peur de ses élèves. Les élèves couvrent d'insultes le professeur. Les jeunes veulent tout de suite la place des aînés ; les aînés, pour ne pas paraître retardataires ou despotiques, consentent à cette démission. Et couronnant le tout, au nom de la liberté ou de l'égalité, l'affranchissement des sexes... »
(Platon, 427-347 avant J.-C.)

« J'étais enfant, j'étais petit, j'étais cruel.
Tout homme sur la terre, où l'âme est asservie,
Peut commencer ainsi le récit de sa vie,
On a le jeu, l'ivresse et l'aube dans les yeux.
On a sa mère, on est des écoliers joyeux.
De petits hommes gais, respirant l'atmosphère
A pleins poumons, aimés libres et contents ; que faire,
sinon de torturer quelque être malheureux ? »
Victor Hugo « Le crapaud », La légende des siècles, 1878

Page 1 : Jeunesse, un sujet d'actualité!

Page 3 : Pour une nouvelle vision des politiques régionales de jeunesse et d'éducation populaire.

Page 9 : Quelle place pour les adolescents dans les loisirs collectifs qui leurs sont déstinés?

Page 13 : Entretien avec Joelle Bordet : Jeunesses, livre vert et questions d'autonomie.

Une forte actualité politique

Dans un premier temps on peut souligner le lent mais concret démantèlement d'un ministère historique qu'est celui de la Jeunesse et Sport. Non seulement il n'y a plus de ministère mais un haut commissaire, rattaché au ler ministre. Dans les mêmes moments des Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports se transforment en DRJSCS, avec un CS pour cohésion sociale.

Ce n'est pas qu'une question de sémantique. Cela correspond à une évolution de la politique jeunesse nationale qui s'illustre dans le livre vert du mois de Mai dernier. « Les problématiques soulevées tournent autour du chômage et de l'emploi, de la formation, de l'information et de l'orientation, de l'autonomie financière et du logement ; de la santé et de la prévention. Quelques objectifs repérés concernent aussi la citoyenneté et l'engagement des jeunes. Toutes ces questions sont, bien sûr, fondamentales pour une politique Jeunesse mais il sera relativement urgent de ne pas trop décevoir, de dépasser les constats (assez justes, mais pas nouveaux), les défis et les questions pour en arriver à des propositions et des réponses politiques (...) Néanmoins il existe trois absentes dans les problématiques actuellement mises en lumière. La question éducative d'abord qui n'est abordée que par le biais de la formation. Et puis, il semble que la jeunesse n'ait plus besoin de droits liés à la culture, aux loisirs et aux vacances puisque ces préoccupations ne sont pas abordées (...) Mais une politique Jeunesse ne peut se réduire au métro, boulot, dodo, bobo et citoyenneté, malgré toute l'importance que cela peut avoir dans la vie quotidienne d'un jeune... » Jean François Magnin, Vers l'Education Nouvelle Juillet 2009

La question de la jeunesse est d'autant plus au centre de l'actualité politique avec les élections régionales à venir. Au-delà même des orientations quant aux politiques jeunesses, on peut se questionner sur l'identification des espaces pour mettre en oeuvre des politiques réelles et d'envergure pour la jeunesse.

Les Régions ont jusqu'à ce jour des possibilités d'agir pour la jeunesse:

- à travers les lycées (construction, livres gratuits, construction et rénovation de bâtiments avec une réflexion sur l'organisation des lycées -architecture- avec une ouverture sur l'extérieur et sur la dimension sociale....)
- à travers la formation professionnelle avec une politique permettant réellement de donner du sens à ce que l'on appelle l'éducation permanente...
- à travers des politiques volontaristes en matière de logement, de soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire, une politique culturelle permettant l'émergence de pratiques amateurs, et une accessibilité tant financière que territoriale...

Le texte du CRAJEP évoque les enjeux des prochaines élections. Dans cette actualité politique nous pouvons craindre l'évolution de l'organisation administrative des collectivités avec la suppression de la compétence globale et la réforme de la fiscalité (suppression des taxes professionnelles avec des collectivités territoriales qui vont dépendre encore plus des financements de l'Etat) On avait certes besoin d'une réforme pour lutter contre l'inertie et la complexité de ce que l'on appelle le « mille feuilles », contre la multiplicité des mandats...

Mais à ce jeu les compétences autour de la jeunesse pour les conseils régionaux et généraux risquent d'être réduites. A ce jeu les collectivités territoriales risquent de ne pas les moyens d'une politique jeunesse ambitieuse. Et ce jeu inquiète plusieurs élus de droite ou de gauche car il tend à revenir sur les politiques de décentralisation en renforçant les pouvoirs d'un Etat « centralisateur ».

La place de la jeunesse dans notre société

Il convient d'affirmer que l'enfant est titulaire des mêmes droits et libertés fondamentales que l'adulte. La Convention internationale des droits de l'enfant, signé entre autres par la

France, lui reconnaît d'ailleurs un statut d'être humain à part entière. L'exercice de ces droits se fera en accord avec l'évolution de ses capacités de discernement.

Il convient donc d'identifier l'ensemble de ces droits et de les mettre en application dans la cité mais aussi dans l'ensemble de nos institutions éducatives (du lycée, au local jeune en passant par le séjour...) Un édito ne peut seul suffire à lister l'ensemble de ces droits mais il convient dans lister quelques uns...

Droit à l'expression

Il convient de mesurer les moyens qu'ont les jeunes de s'exprimer (panneau d'informations, presses...) et d'identifier une réelle liberté d'exprimer ses pensées, ses analyses sur leur vécu, leurs relations avec les adultes...

Droit à la réunion et à l'association

Il convient donc de permettre (tant dans les aménagements, que dans l'organisation du temps) aux jeunes de se retrouver, de pouvoir s'organiser en association, en syndicat (ce que la loi ne reconnaît pas complètement aujourd'hui)

Droit de participation

Il convient en fonction de l'âge, des compétences sociales de permettre aux jeunes de décider de ce qui les concerne. Dans un lycée on peut par exemple décider quant à ses horaires, l'aménagement du lycée, l'organisation des temps extrascolaires, l'organisation globale des cours (sans remettre forcément en cause des programmes...)

Et nous ne pouvons évoquer l'incapacité comme prétexte pour ne pas faire, car la démocratie ne s'apprend pas des cours ou des leçons d'instruction civique. La démocratie s'apprend tout en vivant des espaces démocratiques et des espaces d'engagements. Et ce point peut être un objectif commun partagé par des élus (sur leurs quartiers, leurs communes...) que par les pédagogues (dans leurs écoles, leurs centres socioculturels...)

L'exercice des droits, l'exercice des pratiques de la liberté; voilà un élément important qui devrait au centre des politiques jeunesses.

Régis

Pour une nouvelle vision des politiques régionales de jeunesse et d'éducation populaire

Le CRAJEP est une coordination associative qui constitue un espace de valorisation et de promotion des activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Il est aussi, dans le même temps, un lieu de réflexion, d'élaboration collectives et de représentation auprès des pouvoirs publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Education Populaire...

Une vraie place pour l'Education Populaire

La crise économique frappe les sociétés de plein fouet. Les inégalités et les discriminations dans l'accès aux droits fondamentaux se font ressentir. Force est de constater que les évolutions actuelles ne vont pas toujours dans le sens du progrès. Ainsi, la situation actuelle nous laisse à voir et à vivre une société de plus en plus complexe qui peine à transmettre des valeurs, des savoirs pour susciter pleinement les conditions satisfaisantes d'un nouveau contrat social. Dans ce contexte, les difficultés sociales et politiques sont souvent portées par les personnes et non plus par la société.

En réponse, les politiques publiques, notamment de jeunesse et d'éducation, se limitent souvent à des publics repérés, ciblés, stigmatisés. Elles prennent le risque de transmettre les images d'une société morcelée où ceux qui

réussissent par leurs propres moyens – souvent liés aux opportunités de leur environnement – et les autres, ceux qui n'ont pas eu la chance de naître et de grandir dans un environnement aussi favorable, seraient traités différemment. Il ne s'agit pas d'individualiser les réponses sociales et éducatives alors même que c'est dans la conjugaison de l'individuel et du collectif que chacun doit pouvoir se construire. Il ne s'agit pas d'efforts à faire pour insérer ou intégrer mais il s'agit simplement de donner un accès le plus égal possible, à l'éducation, à la culture, à l'emploi, aux conditions de vivre dignement pour tous les citoyens.

C'est dans cette voie que nos associations contribuent à établir des liens entre les personnes et les générations, qu'elles inscrivent leurs démarches et leurs actions dans les fondements de l'éducation populaire héritée de Condorcet. Dès lors, en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir, les associations de nos réseaux favorisent le développement de l'éducation permanente et non formelle. Elles confèrent ainsi du sens à la démocratie participative, à l'exercice de la citoyenneté vers une société plus juste et plus démocratique.

C'est pour toutes ces raisons que le CRAJEP et ses membres considèrent que l'éducation populaire a une place dans le projet de transformation de la société et revendiquent la reconnaissance et le soutien de leur projet et de leurs actions par les pouvoirs publics.

Lorsqu'on parle aujourd'hui des jeunes, de quelle réalité parle-t-on ?

La jeunesse recouvre des réalités de vie, qui correspondent bien à une phase spécifique de la vie d'une personne. Pour autant, ces réalités sont multiples et différentes, et nous amènent à parler des « jeunesses ».

Ainsi, nous considérons que la jeunesse est plurielle par la diversité des âges, la diversité des appartenances : culturelles, sociales, ethniques..., la diversité des lieux de vie (rural, urbain, littoral) la diversité des expériences et des apprentissages.

A cela, s'ajoute la diversité des statuts – étudiant, lycéen, salarié, jeune en recherche d'emploi, en formation ou en insertion ... - qui amènent des inégalités de traitement notables. Les dispositifs se multiplient sans pour autant toujours pallier véritablement aux difficultés des jeunes. La tendance est à la réparation. En outre, la problématique générationnelle des 15-30 ans s'inscrit dans une problématique sociale plus large qui touche aussi aux questions de mixité, d'égalité, de discrimination, ...

Il y a une double urgence à construire une politique jeunesse ambitieuse et efficace

L'urgence est d'abord démocratique !

Les jeunes restent militants et politisés mais de façon plus ponctuelle comme le témoigne leur participation aux manifestations. La question de la participation des jeunes se pose aussi dans les instances démocratiques de notre pays. Nous sommes face à une génération qui ne croit plus en l'homme et la femme politique pour transformer son quotidien. En rupture avec les cadres traditionnels de l'action collective (partis politiques, syndicats ...), cette génération rejette les institutions. En parallèle, nous notons une évolution des modes d'engagement vers des formes de mobilisation plus ponctuelles. L'engagement est souvent suscité par un évènement fondateur, par des rencontres lors de moments de vie collective, ou de proposition d'engagement faite au jeune par des militants plus âgés.

L'urgence est aussi économique et sociale. Dans un contexte économique dégradé, les conditions de vie des jeunes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural se sont considérablement aggravées. Ils sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelles

importantes. Pour certains, le chômage demeure souvent le seul horizon contribuant ainsi à une perte de confiance en l'avenir et dans les valeurs de notre société et de nos institutions. Les jeunes se retrouvent alors confrontés à un mille-feuilles de dispositifs parmi lesquels il est souvent difficile de se repérer. La mise en place de services ou d'actions d'insertion, l'évolution des filières de formation et d'orientation, ne sauraient, à elles seules répondre à cette situation où se cumulent les problèmes d'emploi, de formation, de logement, de santé, d'accès à la culture, aux loisirs, ... Par ailleurs, aujourd'hui, on tend à faire porter les difficultés sociales et politiques par les personnes et non plus par la société ; le chômage, c'est la faute des chômeurs, l'échec social c'est la faute des familles, ... En réponse, on tend à individualiser les réponses sociales et éducatives alors que c'est dans la conjugaison de l'individuel et du collectif que tout individu se construit.

Pour exemple, la question du logement : les jeunes demeurent aujourd'hui parmi les premières victimes de la crise du logement. La flambée de l'immobilier étant plus forte encore pour les petites surfaces, les jeunes paient, proportionnellement à leurs revenus, davantage que leurs parents pour se loger (30 % du budget contre 22 %). Quelque soit le territoire, « jeunesse et logement » est devenu un système paradoxal. En effet, la société demande à sa jeunesse d'être mobile, de quitter son territoire d'origine pour se former, ou chercher un emploi, parfois les deux avec le développement de la formation par alternance. Alors que les ressources des débutants sur le marché de l'emploi sont faibles ou précaires, les jeunes sont soumis à la rigidité de l'accès au logement. Force est de constater que l'allocation logement défavorise les jeunes travailleurs indépendants par rapport à ceux qui ne travaillent pas et qui sont aidés par leurs parents. Il s'agit d'un cercle vicieux. Non seulement de nombreux jeunes sont obligés de rogner sur leur budget « repas » ou « santé », mais l'absence de logement facile d'accès et bon marché est un obstacle important à la mobilité et donc à l'emploi et à la formation.

Face à ces constats, le CRAJEP des Pays de la Loire et ses membres s'engagent pour une nouvelle vision des politiques régionales

Construire une ambition collective pour nos enfants, permettre aux jeunes d'avoir une perspective d'avenir ... C'est ce à quoi, sur les territoires, les associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent et veulent contribuer. Encore faut-il qu'un minimum de conditions soit réuni et l'une de ces conditions est celle d'un partenariat efficace, avec les élus des différentes collectivités publiques.

Nos propositions visent à faire émerger une politique qui considère la jeunesse non plus comme une difficulté mais véritablement comme une ressource – c'est-à-dire une politique plus ambitieuse qui soit en capacité de répondre aux attentes légitimes des jeunes envers la société. Une politique qui ne soit pas centrée uniquement sur de la « réparation », n'omettant pas de s'intéresser aussi aux jeunes qui vont bien. Une politique qui redonne du sens au principe d'égalité afin d'assurer une égalité de droits entre tous. Mais aussi et surtout une politique concertée et réfléchie qui soit mise en œuvre avec les différents acteurs de la société civile et les jeunes eux-mêmes.

Quel soutien à l'action territoriale en direction des jeunes ? Quel appui aux associations de jeunesse et d'éducation populaire ? Quelles actions pourraient être conduites en partenariat avec nos associations pour redonner du sens au « mieux vivre ensemble » sur les territoires en Région ? Comment résoudre les problèmes d'habitat des jeunes, d'engagement dans la vie associative, dans la vie professionnelle ? Quelle politique pour les jeunes et avec les jeunes en Région ? C'est sur la base de toutes ces questions que nous souhaitons interpeler les candidats aux élections régionales.

Nos propositions

Reconnaître et appuyer les démarches et les actions des associations de jeunesse et d'éducation populaire

• Garantir l'action pérenne des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Parce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire ne peuvent être enfermées dans des logiques économiques de prestataires de services, nous demandons que soit assurée la pérennité de leurs actions grâce la signature de conventions pluriannuelles leur garantissant les moyens d'assurer leurs missions.

• Faire vivre la concertation dans l'élaboration des politiques publiques

Parce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire développent, dans la réalisation de leur projet, une réelle expertise, elles doivent être impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'éducation, de formation, de culture, de temps sociaux, d'accompagnement des personnes, d'animation des territoires, de développement d'initiatives économiques solidaires et respectueuses de l'environnement naturel et humain, ...

• Reconnaître la place des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans un véritable dialogue civil

Parce qu'elles sont porteuses de mobilisation citoyenne et d'intérêt général, les associations de jeunesse et d'éducation populaire revendiquent une place instituée dans les processus et instances du dialogue civil.

• Créer un pôle régional pour le développement de l'éducation populaire et de la vie associative

Ce pôle pourrait ainsi assurer une reconnaissance fonctionnelle et politique pour la place de la vie associative et de l'éducation populaire et son rôle pour un 21ème siècle solidaire et responsable.

Créer un système de développement plus équitable

Face aux fortes difficultés économiques et sociales rencontrées par une part importante de la population notamment les jeunes, nous devons redonner du sens au principe d'égalité afin d'assurer une égalité de droits entre les citoyens.

Pour un grand nombre de jeunes, les difficultés rencontrées pour se loger, se soigner, se former ne leur permettent pas aujourd'hui d'envisager un quelconque engagement.

L'enjeu est de créer une nouvelle dynamique en envisageant un dispositif « jeunes » global qui permette d'assurer à chacun une réponse aux besoins primaires et donner à tous les moyens de l'autonomie.

Promouvoir l'éducation tout au long de la vie, non formelle et permanente

L'éducation est un phénomène permanent et global. Elle se compose d'influences générées par l'environnement et d'actions à finalités éducatives portées par divers acteurs. L'éducation, la formation forment la base de l'apprentissage de la citoyenneté, de l'émancipation et de l'intégration socioprofessionnelle. Les profondes mutations qu'a subies le marché du travail depuis plusieurs années ont modifié la conception même de l'emploi. Entre sécurité et flexibilité, peur du chômage et précarisation, les jeunes sont parmi les premiers touchés par ces transformations.

Il s'agit de :

• Promouvoir d'autres modes de reconnaissance et de validation des différentes formes de savoirs et d'expériences, d'autres types de parcours permettant de lier formation, éducation et travail tout au long de la vie.

• Reconnaître et appuyer les démarches d'éducation non formelle.

Les associations œuvrant dans le champ de l'éducation populaire permettent pour le moins une approche, une initiation, une découverte pour accéder à la culture. Cet accès est indissociable et complémentaire des formes d'enseignements conventionnelles plus spécifiquement dévolues au système scolaire. A travers leurs actions, nos associations participent ainsi à un processus éducatif global et ce, dans une démarche de socialisation, de compréhension du monde, d'émancipation.

Encore faut-il que l'accès à la culture puisse être démocratique. Des dispositifs existent pour le favoriser sont-ils toujours lisibles et

accessibles pour les jeunes eux-mêmes ?

• Soutenir les dispositifs de formation pour les personnes les plus éloignées de la formation.

• Faire des établissements scolaires des lieux de vie, d'échanges et de rencontres.

Les établissements scolaires doivent devenir des espaces où se déploie un processus éducatif global (favorisant le développement de compétences culturelles, intellectuelles, artistiques, sportives, citoyennes) et permanent (offrant des services éducatifs à toutes les générations). Pour ce faire, divers chantiers doivent être engagés :

• Réaménager les locaux scolaires, pour permettre l'accueil d'activités extérieures

• Proposer un cadre contractuel et des ressources aux associations et groupements de lycéens ou d'étudiants impliqués dans des actions culturelles ou socioéducatives.

Donner toute leur place aux jeunes

Les jeunes sont généralement exclus des lieux de concertation et de décision. Pourtant, ils manifestent leur volonté de prendre en main leur destinée. Reste que les jeunes ne semblent pas trouver leur place au sein des espaces institutionnels. Penser par soi-même, être soi-même dans la relation avec les autres et agir avec les autres, peuvent être considérés comme les compétences sociales « élémentaires », que tout individu devrait pouvoir acquérir dans le cadre de son parcours éducatif à travers notamment des formes d'engagement.

L'enjeu réside par conséquent dans la mise en œuvre de propositions qui favorisent la participation des jeunes à la vie démocratique et la valorisation de l'engagement des jeunes.

Favoriser la prise de responsabilité des jeunes aux différents échelons territoriaux doit être une priorité pour tous. Ce combat culturel est à mener pour aboutir à une vraie reconnaissance de la jeunesse non pas en tant que décor mais bien dans sa participation à la vie de la cité.

• Renforcer les démarches de démocratie participative et de co-décision c'est-à-dire notamment mobiliser les jeunes sur des processus de consultation, de concertation régionaux, ouvrir un espace de débat et de parole de type conférence régionale de la jeunesse pour que les jeunes puissent avoir leur mot à dire sur l'ensemble des politiques publiques en Région.

• Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes :

Fondamentales dans le processus d'apprentis-

sage, l'éducation et la formation non formelle constituent des outils efficaces pour favoriser la participation, la citoyenneté active et l'intégration des jeunes dans la société. Elles permettent l'acquisition de compétences sociales qui peuvent conditionner de manière non négligeable l'accès au premier emploi même si elles ne font l'objet d'aucun enseignement en tant que tel.

• Aider les jeunes à valoriser leurs savoir-faire et leurs savoir-être issus de leurs engagements.

• S'engager avec les acteurs de la société civile, les entreprises, les collectivités locales vers la reconnaissance par la société des compétences développées dans le cadre d'engagement.

• Faire en sorte que ces mêmes compétences sociales puissent trouver toute leur place au sein des actions afférentes à la formation professionnelle portée par le Conseil régional.

• Mettre en place des temps et des lieux favorisant l'expérience de l'engagement notamment en renforçant la participation des jeunes à l'ensemble des activités associatives

La vie associative est un espace privilégié et central pour favoriser l'engagement des jeunes. Cette capacité doit être renforcée par la mise en place de dispositifs qui incitent les jeunes à s'engager et qui permettent aux associations de les accueillir davantage.

Plusieurs axes doivent permettre cela : le soutien à la formation, tant à l'exercice de mandats d'élus associatifs, qu'à la réalisation d'actions et de projets associatifs et le soutien à l'émergence d'initiatives.

• Soutenir les expériences d'engagement à l'international

La dimension internationale favorise la participation active des jeunes au projet associatif, il s'agit d'une expérience unique en soi qui permet aux jeunes de dépasser leurs barrières culturelles, de se confronter à d'autres cultures, d'autres langues et d'apprendre autant sur les autres que sur eux. Cependant l'international

ne doit pas être l'apanage des jeunes les plus favorisés, il est nécessaire que tous les jeunes puissent bénéficier s'ils le souhaitent d'une expérience d'engagement aussi bien au niveau européen qu'international.

Au regard du défi de la construction d'une citoyenneté européenne, il s'agit de généraliser et soutenir l'accès aux différentes expériences internationales : rencontres européennes, chantier de jeunes, ... en abondant notamment les moyens alloués aux porteurs de projets.

Améliorer l'accès et le maintien des jeunes dans le logement

Parce que parler de l'Habitat, c'est évoquer aussi bien les questions autour de l'accès à un logement de mobilité ou pérenne, que de celles du développement de l'offre de logement, du soutien à la construction, des aides au logement, de la réhabilitation urbaine, de la durabilité des logements, de leur impact environnemental, de la place du jeune dans son territoire...

Parce que penser logement, c'est réfléchir à la place du citoyen dans la cité, c'est sortir de la problématique sociale, qui est le seul fait des professionnels du social, en entrant dans une logique plus large, dans des stratégies et des choix qui englobent les dimensions de la participation, de l'emploi, des services, de la place faite au jeune dans son territoire. C'est construire pour demain une économie plus solidaire, dans laquelle tous s'engagent.

• Adapter les aides au logement à la hausse des loyers, et aux revenus souvent aléatoires des jeunes

• Augmenter le parc des logements sociaux et de résidences de vie en intégrant les dimensions de mobilité et en rétablissant l'équilibre territorial dans la répartition des logements sociaux et des services associés.

• Construire des formes innovantes alliant mixité sociale et développement des solidarités (notion de logement solidaire).

S'appuyer sur des schémas de développement de long terme en affirmant la dimension durable de l'habitat (tant vis-à-vis de l'environnement que de l'implication des jeunes)

• Entendre les besoins de la jeunesse, donc les intégrer dans tout programme à leur destination (PLH, et autres schémas territoriaux, programmes spécifiques, ...)

• Penser dynamique territoriale dans tout programme d'investissement, c'est à dire ne pas penser simplement logement mais s'obliger à créer une offre dynamique intégrant les logements comme des espaces de vie facilitant la participation citoyenne (notion d'habiter plus que de loger)

Favoriser un accès à une information de qualité pour tous

Parce que l'accès à l'information doit être garanti comme un droit pour tous les jeunes d'un territoire, sans conditions, et dans le respect de leur anonymat.

• Favoriser la mise en synergie des réseaux d'acteurs dans l'intérêt des jeunes

A l'heure de bâtir et de mettre en œuvre leur projet de vie, les jeunes sont souvent confrontés à des incertitudes et à des interrogations auxquelles les réseaux d'information et les dispositifs d'accompagnement existants peinent à répondre de manière totalement satisfaisante. Dans ce domaine, l'action publique est aujourd'hui tiraillée par des trajectoires individuelles et un traitement individuel des situations. Il est demandé aux professionnels une implication plus importante (y compris par les jeunes) mais aussi par les acteurs décideurs des politiques jeunesse. Les professionnels doivent réparer, accompagner ce qui est « cassé » dans des situations individuelles. Cette nouvelle forme d'intervention induit des inégalités dans la pratique professionnelle.

Il importe par conséquent de repenser l'articulation des différents acteurs de l'accompagnement (organismes publics, associations, etc.) afin que les jeunes puissent être plus efficacement informés et orientés en matière de droits, d'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, aux loisirs.

• Encourager l'éducation à l'information.

Il faut aider les jeunes à s'informer en les incitant à avoir un regard critique dans le «maquis » des informations auxquelles ils peuvent accéder, leur donner les moyens de mieux comprendre l'environnement et la société dans laquelle ils vivent et de contribuer en cela à la recherche d'informations de qualité, indispensables à la préparation de choix souvent fondamentaux.

• encourager et de proposer des espaces de rencontres, de confrontation, de lieux de socialisation qui permettent de se forger un esprit critique pour permettre au jeune de grandir en tant que citoyen autonome et responsable.

• veiller à la complémentarité des supports développés afin d'éviter la dématérialisation des rapports humains.

• décloisonner les dispositifs et travailler avec les différents acteurs sur une meilleure complémentarité des dispositifs dans l'intérêt des jeunes.

Quelle place pour les adolescents dans les loisirs collectifs qui leurs sont destinés ?

Les adolescents ne fréquentent pas les structures de loisirs organisées : ce constat issu de la recherche menée par J.Zaffran est sans appel pour les associations de l'éducation populaire, plus particulièrement investies dans l'organisation des séjours de vacances et de loisirs, et de formation des personnels d'encadrement. François Chobeaux membre de la direction pédagogique des CEMEA, s'est livré à une analyse de la demande des adolescents aujourd'hui et des réponses que les différents acteurs qui les côtoient sont tentés d'y apporter. Choix de société, valeurs éducatives sont en jeu dans cette relation qui parfois oppose adultes et adolescents.

La recherche conduite par l'équipe de la faculté de Bordeaux nous renvoie à la question permanente de la place qui est faite à l'existence réelle et active des adolescents dans le système des loisirs : les articulations complexes entre leurs demandes explicites parfois stéréotypées, parfois originales, les possibilités et les choix effectuées dans l'offre de formes et de contenus de loisirs par les institutions, la conception que chacun peut avoir des besoins de ces jeunes...

Au fond, comment les adolescents sont-ils considérés ?

Deux grandes possibilités sont identifiables dans les pratiques des institutions du loisirs des jeunes.

Ou bien les adolescents sont tenus pour des usagers des services mis en œuvre par des structures dont certaines sont purement et clairement commerciales, dont beaucoup d'autres agissent dans la sphère du relais de service public. Dans cette première situation ils se comportent au mieux en consommateurs avertis et individuels en établissant des rapports entre les coûts et les prestations, du moins ce qu'ils en perçoivent, pour autant qu'ils soient en capacité de décider ou d'être associés aux décisions portant sur l'utilisation de leur temps libre. Au pire ils opèrent par rejets en considérant, comme le montrent l'étude de J.Zaffran ainsi que les conclusions d'une récente enquête commandée par les Francas (1), que le temps des loisirs collectifs est pour eux un temps contraint et non pas un temps choisi. Encore faudrait-il pouvoir faire la part des représentations extérieures que se font ceux qui ne connaissent pas dans leur réalité ces formes de loisirs par rapport à ceux qui les vivent régulièrement, même si nous n'ignorons pas que des formes et des choix d'organisation peuvent être légitimement rejetées par les jeunes à qui elles sont destinées.

Ou bien les adolescents sont tenus pour des acteurs responsables, ce choix important amenant à considérer l'accompagnement éducatif dans une perspective plus large de société ou chacun serait capable d'opérer des choix en pleine connaissance de cause. Le fameux projet d'éducation populaire...

Encore faut-il que cette responsabilité soit réelle, et que les choix portent sur des sujets sérieux et profonds ; ainsi pouvoir choisir entre ski nautique et scooter des mers ne paraît pas engager au fond la préparation d'un projet de transformation sociale.

Comment le temps et la fonction des loisirs collectifs sont-ils considérés ?

La présentation de l'étude sur les loisirs des adolescents montre la centralité de l'école dans l'organisation et le choix des loisirs. La métaphore d'un archipel a été développée : l'île principale est celle de l'école, et organise de fait la vie de l'ensemble géographique. Les jeunes passent d'île en île, celle des pairs, celle de la famille, celle de l'école, par des moyens plus ou moins complexes, ou bien ils en ignorent certaines par non identification de leurs modes d'accès, d'autres choisissent d'en contourner certaines à la nage...

Cette centralité de l'école référée au temps et à la fonction des loisirs reste cependant à

interroger. Si elle a pu se comprendre, et se défendre, faisant alors de l'institution scolaire le pôle de référence d'actions post et péri scolaires, nombre des applications de ce principe sont aujourd'hui en débat. La responsabilité centrale des loisirs collectifs est-elle de permettre de mieux réussir à l'école, au risque d'instrumentaliser l'offre de loisirs en l'articulant avec les programmes scolaires ? Ou bien est-elle d'aider des enfants et des adolescents à grandir de façon active et responsable, les capacités d'autonomie et d'initiatives alors acquises concourrant plus globalement à la réussite dans la vie sociale et donc dans la vie scolaire ? Il est évident qu'aujourd'hui l'école, comme les loisirs collectifs, sont parmi les pôles des actions publiques qui contribuent à l'éducation des jeunes. Mais il y en a d'autres : l'association à la vie politique et sociale locale, l'action des éducateurs de rue, les fonctions des maisons de justice... Tous agissent à leur manière, nécessairement en complémentarité, mais à égalité et non pas dans un rapport de dépendance fonctionnelle. Non aux seuls loisirs immédiatement "rentables" !

Alors, comment parvenir à ce que cette volonté de responsabilité active passe dans les actes ?

Il y a trois grandes attitudes possibles qui peuvent être adoptées vis à vis de groupes de jeunes dans le cadre de structures de loisirs collectifs. Chacune a ses défenseurs acharnés, persuadés qu'ils sont les seuls à être dans le vrai.

La première : « laisser venir » en étant attentif aux frémissement d'envies et de mobilisations qui sont alors à accompagner. C'est le choix explicitement mis en avant par Jean Houssaye, s'appuyant sur une pratique personnelle de responsable de séjours collectifs de mineurs. Cette attitude n'est pas celle des CEMEA, car nous ne voulons pas rester à attendre ces frémisssements qui ne viendront peut-être plus jamais chez des adolescents qui ont appris trop précocement à ne plus rien espérer, à ne plus rien envisager. Quand la mise en autonomie est brutale, seuls ceux qui savent nager survivent. Et nous prétendons être intéressé par tous, voire même avoir une action réparatrice sur les plus mal en point. Comme nous ne croyons pas en des capacités autogestionnaires innées chez les jeunes pas plus d'ailleurs que chez qui que ce soit, nous ne souhaitons pas laisser se développer cette pseudo autonomie qui risque de n'être que la reproduction de pratiques précédemment vécues ou l'appel à des représentations de pratiques les plus conformistes.

La deuxième : « entendre ce qui vient » tel que ça vient, et s'appuyer dessus pour avancer avec les jeunes. Tout est bon, une envie de match de foot comme l'idée d'une randonnée à vélo, car les objectifs sont toujours les mêmes : travailler sur les capacités à s'organiser ensemble, à se projeter dans le temps, à faire évoluer le projet en prenant en compte les réalités rencontrées aux détours de l'aventure... Certains font la moue quand il est question de partir d'où en sont les jeunes, où qu'ils en soient et quel que soit le niveau d'invention ou de reproduction stéréotypée de l'envie, de la demande. D'autres, dont nous sommes, estiment que pour cheminer avec quelqu'un il est nécessaire de marcher à ses côtés et donc

de partir ensemble d'où il est.

La troisième : « suggérer », donner envie en parlant d'idées, d'envies, en évoquant des souvenirs partagés avec d'autres adolescents, en fait en offrant de partager du désir. Le risque évident est alors de tellement amener l'autre dans mon désir qu'il risque de s'y perdre. Il est connu, et cependant souvent identifiable dans des pratiques d'animation. Il est cependant possible de proposer de partager, d'inviter, tout en sachant à temps se mettre de côté. Ce n'est pas parce que le risque de l'induction trop forte, voire de la manipulation existe qu'il doit faire rejeter a priori cette démarche. Il appartient aux animateurs d'être vigilants vis à vis d'eux-mêmes.

En fait nous ne défendons exclusivement aucune des trois attitudes. Ce qui est certain c'est que nous rejetons le systématisme qui voudrait qu'une seule soit la bonne ; nous inclinons même à penser, très pragmatiquement, que la qualité de l'action repose largement sur un savant dosage des trois attitudes selon les moments, les groupes, les individus...

Mais au fait et "ces jeunes là", qui vivent dans les zones sensibles objets de l'étude ?

Il est d'abord nécessaire de bien clarifier le vocabulaire pour dire de quoi et de qui on parle. Comme l'étude le montre bien il ne faut pas assimiler trop vite et de façon simpliste zones sensibles, parents dépassés et adolescents sauvageons. Il y a dans ces zones

urbaines des parents qui vont bien (même chez les ouvriers et les chômeurs, si, si !), il y a des jeunes qui vont bien, et certains jeunes qui vont mal ou très mal. Non à l'image simpliste et enfermante du "jeune des cités" qui ne sait parler que verlan, qui est forcément en échec social, qui est identifiable par sa casquette et son survêtement immaculé, et qui est plutôt de parents arabes ou africains.

Il n'empêche que certains sont déjà marqués, peut-être même psychologiquement cassés par les expériences qu'ils ont vécues. Ils ont de grandes difficultés à se projeter dans des futurs heureux possibles, peut-être parce qu'ils n'ont jamais appris, peut-être parce qu'ils ont vécu et assisté à tant d'échecs qu'ils ne veulent ni ne peuvent plus rien rêver. Certains se méfient des adultes, de tous les adultes, cette méfiance allant parfois jusqu'à la haine et au mépris. Combien de mauvaises expériences ont-ils vécues pour en arriver là ?

Beaucoup sont extrêmement sensibles aux signes les plus dérisoires, les plus matériels, du paraître et du faire. C'est le domaine des choix de vêtements que l'on fait ostensiblement dont les marques très sélectionnées doivent être vues par tous, de l'attirance pour les loisirs les plus spectaculaires et les plus consommatoires dans une démarche probablement compensatoire et identificatoire aux classes moyennes... (Mais cette attirance pour les marques est-elle particulière à leur milieu ? D'autres marques règnent ailleurs : Weston, Mont Blanc, Burberry...)

Ces jeunes sont aussi ceux qui mettent à mal nombre d'organisations éducatives et sociales qui leurs sont destinées dès lors qu'elles et leurs intervenants apparaissent en défaut, de cohérence, de structuration et de rigueur.. Mal dans leur peau, mal dans leur tête, ils souffrent encore plus de l'incohérence des institutions et en sont alors des révélateurs douloureux.

Et ce sont eux, bien évidemment, qui ont le plus à retirer de loisirs collectifs où ils pourront retrouver ou bien trouver enfin confiance en eux et en les autres, où ils pourront rencontrer des adultes à la fois tendres et fermes. Ces formes de loisirs ne sont pas que pour eux, et n'ont pas à être construits que sur leurs dynamiques particulières au risque d'en faire des lieux d'exclusion. Mais ces formes de loisirs sont clairement parmi les dernières possibilités de réparation que peut mettre en œuvre notre société pour ceux là de ces enfants. Ceci dans des formes qui préservent et qui permettent la rencontre et le brassage culturel et social, et non pas avec comme seule réponse le renforcement des tendances actuelles à une ségrégation de fait qui conduit à proposer du hip hop au centre social pour certains qui seraient "à socialiser", et de la danse classique au conservatoire pour d'autres afin qu'elles y développent leur grâce.

Tout ceci Avec quelles organisations, et quels acteurs ?

Il y a besoin pour les loisirs collectifs dits de proximité de présences humaines et institutionnelles multiples et variées, allant de la plus souple et plus proche à la plus "classique", solide et structurée. Il n'est pas possible que la seule réponse qui se développe soit celle de l'offre de loisirs pré établis, pré choisis dans un système qui se reproduit alors par habitude. Non pas que nous pensions qu'il

faille s'interdire l'offre ; mais cette seule réponse est insuffisante et peut être aliénante. Nous souhaitons voir se développer en même temps, en complémentarité et de façon coordonnée avec les pôles institutionnels des pratiques, des systèmes souples où des animateurs ont suffisamment de formation et de disponibilité pour aller à la rencontre des adolescents, pour écouter leurs envies et leurs rejets, et pour construire peu à peu avec eux les loisirs collectifs qui les aideront à grandir. Nous souhaitons également voir se développer tous les intermédiaires possibles entre ces deux extrêmes. Et puis, quelle que soit la forme d'intervention choisie, de la plus souple à la plus structurée, il est évident qu'une adaptabilité permanente doit y régner.

Notre réflexion sur l'organisation des séjours de vacances va dans le même sens par des chemins pour partie différents, liés à la spécificité des départs et de la constitution des groupes. Nous souhaitons voir se développer le plus possible de séjours à effectifs limités, de "taille humaine" constitués de quinze, vingt, trente jeunes au très grand maximum. Ceci pour que le groupe ne soit pas masse, foule, afin que chacun puisse y exister réellement. Nous pensons que ces séjours doivent faire autant que possible l'objet de vraies préparations avec leurs participants, et que lorsque ces préparations actives sont impossibles, leurs formes et leurs choix d'organisation doivent permettre aux participants d'y inscrire leurs marques. Et il est évident pour nous que plus l'aventure proposée est complexe, plus le choix lucide de chacun à venir la vivre doit être recherché au préalable.

Nous nous méfions énormément des loisirs immédiatement "rentables", où l'objectif central d'augmentation des performances scolaires ou des savoir-faire socialement valorisés vient trop souvent faire passer largement au second plan les intérêts et les besoins des adolescents. Non pas que nous rejetions les séjours linguistiques, les vacances théâtrales ou scientifiques ; mais nous sommes particulièrement attentifs à ce que les adolescents y existent en tant que tels au pire en dehors de la dominante du séjour, au mieux en appui sur celle-ci.

A ce propos nous nous interrogeons sur des trop grandes similitudes qui ne nous satisfont pas. Quand les mêmes intervenants proposent des contenus et des démarches identiques pour des pratiques d'activités physiques, de découverte musicale, de création plastique ou d'expression théâtrale, aussi bien dans les établissements scolaires que dans les lieux de loisirs collectifs, quand des questionnaires-guides pour visites de musées ou d'expositions sont utilisés indifféremment en sorties scolaires et le mercredi, il nous semble que de nécessaires différences ne sont plus marquées, et que des confusions risquent de s'installer chez les adolescents comme chez les adultes. On n'a pas les mêmes objectifs, donc on ne peux pas mettre en œuvre les mêmes démarches dans le cadre scolaire que dans le cadre des loisirs collectifs. L'un est structuré par des objectifs d'apprentissages normés, l'autre est structuré par la volonté d'accompagner les jeunes dans des relations, des découvertes de soi et des autres, dans des ouvertures sur des mondes et des pratiques peu connues. La prédominance de la recherche de rentabilité scolaire et sociale dans le temps des loisirs va à l'encontre des besoins des adolescents, y compris de leurs besoins de prendre par moment de la distance avec le monde de l'école.

Enfin, et probablement parce qu'aux CEMEA nous sommes d'irréductibles utopistes du possible, nous sommes persuadés qu'un des enjeux majeurs des loisirs collectifs d'adolescents est de réussir à articuler ce que les chercheurs de Bordeaux appellent le "temps des copains" avec un cadre construit, institué, qui est celui des loisirs structurés. Parce que nous sommes des praticiens qui expérimentons et qui agissons, nous savons que cela est possible. Faire que le temps des loisirs collectifs ne soit plus vécu comme un temps contraint et subi par les jeunes mais soit du temps organisé par eux et pour eux, voilà le défi que cette enquête lance aux éducateurs. Nous l'avons déjà relevé, et travaillons à ce que d'autres s'y engagent le plus fortement possible.

(1) Etude parue en 1999 : « le temps libre des jeunes… ?

François Chobeaux

Entretien avec Joëlle Bordet

Jeunesses, Livre vert et questions d'autonomie

Cet entretien a été réalisé le 6 octobre 2009. A noter que Joelle Bordet est intervenue fin Août 2009 lors des rencontres pédagogiques nationales des CEMEA qui se tenaient en Vendée (St Hilaire de Riez)

Joëlle Bordet est psychosociologue au Centre scientifique et technique du bâtiment, elle travaille avec plusieurs réseaux, notamment le « Réseau de mutualisation des savoirs sur les politiques jeunesse » et le réseau international « Jeunes, inégalités sociales et périphéries ». Militante des CEMEA, elle a également travaillé avec la Ligue de l'enseignement sur les questions de racisme. Auteure de :

- *Les jeunes dans la cité, PUF, 1998*
- *Oui à une société avec les jeunes des cités, éditions de l'Atelier, 2007*

En nous accordant cet entretien, Joëlle Bordet s'inscrit dans une démarche analytique et contribue à un décryptage des enjeux auxquels nous nous confrontons aujourd'hui sur les questions jeunesse.

Quelle est votre lecture du livre vert ?

Ma première idée c'est qu'il faut le prendre au sérieux. Ce n'est pas tous les jours qu'un président de la république fait un discours sur la jeunesse. Le gouvernement a eu l'intelligence de repérer les inquiétudes très fortes des adultes vis-à-vis de l'avenir leurs enfants et de leurs jeunes en particulier. Depuis le début, ce gouvernement a plutôt mis en place un discours sur la sécurité, une partie de la jeunesse étant désignée comme auteure de l'insécurité avec des mesures importantes transformant la PJJ, la justice des mineurs, de même que la justice des majeurs. On en voit d'ailleurs les effets, sur les modes d'intervention police-justice, sur le malaise important de la PJJ. On assiste à une remise en cause fondamentale des acquis de 1945 à savoir que des jeunes susceptibles d'être dangereux puissent être reconnus comme jeunes en danger. C'est une remise en cause de la protection comme primat pour les jeunes qui sont pris avec des actes de violence et en particulier de cette compassion et de cette ouverture permettant de dire « tous ces jeunes sont nos enfants. » (Cf Denis Salas, La volonté de punir : Essai sur le populisme pénal, 2005).

L'édifice de Martin Hirsch part de l'affirmation qu'il y a une jeunesse au mérite qui aujourd'hui n'y arrive pas, et c'est d'ailleurs ainsi que Nicolas Sarkozy a introduit son discours. En disant cela, ils clivent la jeunesse entre ceux qui méritent qu'on fasse des efforts pour eux et ceux qu'il faut mettre à distance de la société. Tous nos travaux montrent que c'est beaucoup plus compliqué. Évidemment il y a une partie pour laquelle la marginalisation, l'implication dans l'illégalité est très importante et effectivement ce n'est pas tous les jeunes dans les quartiers. Pour autant vouloir trouver la frontière entre les deux relève de l'idéologie.

Le rapport Hirsch essaie d'introduire un nouveau paradigme : les jeunes ont la responsabilité d'être de la valeur, l'excellence d'un côté mais surtout la performance. C'est une façon de traiter du libéralisme : ce qui compte c'est que les gens soient de plus en plus performants pour être dans la meilleure productivité économique. Mais Nicolas Sarkozy s'adresse aussi à la jeunesse sur un autre versant : la jeunesse au mérite. La France produit des jeunes méritants, qui méritent que la Nation s'occupe d'eux en même temps qu'ils produisent une France positive.

Martin Hirsch fait également référence à la responsabilité, à l'autonomie, à l'engagement. Tous les mouvements d'éducation populaire ne peuvent être qu'en accord avec ces valeurs. Mais ces valeurs-là sont mises au service du mérite pour produire une société méritante. Ce livre vert est différent du rapport Charvet (Jeunesse, le devoir d'avenir, Rapport de la commission "Jeunes et politiques publiques", Commissariat général au Plan, 2001) qui affirmait : Un, les jeunes sont symptomatiques de l'état de notre société. Deux, ce sont les adultes qui ont la responsabilité de l'accueil des jeunes. La première fait porter la responsabilité aux jeunes et aux familles de leur destin puisqu'il faut a priori qu'elles s'affirment comme bonnes pour qu'on les soutienne. Alors

que dans la deuxième proposition la responsabilité repose sur les adultes et sur la société pour accueillir tous les jeunes quel que soit ce qu'ils symptomatisent. Ce sont des projets politiques qui ne sont pas les mêmes et il faut les entendre comme tels.

Un autre point important c'est la colère des jeunes des classes moyennes sur la sortie du système scolaire : l'entrée aujourd'hui dans le monde du travail est tellement difficile que les jeunes se sentent abandonnés par rapport aux efforts qu'ils font. Ce que j'ai lu dans le Livre vert ne prenait pas en compte tout ce qui a déjà été inventé, tant pour les classes moyennes, que pour les jeunes qui vont le plus mal. Le livre vert met l'accent sur le rapport entre l'orientation scolaire et l'entrée dans le monde du travail. Mais entre l'enjeu et la réalité de ce qu'on est en train de faire dans l'école, quand on supprime les réseaux des RASED, quand on voit la faiblesse des conseillers d'orientation scolaire, on peut se poser des questions. Je vois aussi, travaillant beaucoup dans les collèges, comment on fait la même division à l'intérieur des collèges entre ceux qui vont rester dans la scolarité parce qu'ils font des efforts, ont des capacités à rester dans le système scolaire, et ceux qui de fait ne tiennent pas dans ce système. Une vraie question est posée à l'école qui est l'un des moteurs de l'évolution d'une société. Le périscolaire est très important mais il dépend de comment évolue l'école dans son entier, et en particulier les collèges et les lycées.

On voit bien que cela un impact très fort sur tous les jeunes issus de l'immigration et cependant ceux qui sont confrontés à la discrimination le sont encore plus. Il y a un vrai risque d'ethnicisation et de montée du racisme. Avec des jeunes qui se sentent victimes d'un monde qui ne veut pas d'eux. Si on clive à l'intérieur de la jeunesse à partir de ces critères-là, toute une partie des jeunes sera exclue car les familles ne sont pas dans le même processus d'accompagnement, ne peuvent pas porter l'effort de la même façon.

J'essaie de différencier la jeunesse comme objet sociopolitique et les réalités des adolescences. Comment construit-on une politique jeunesse, donc un objet sociopolitique de la jeunesse ? Dans le rapport Hirsch il y a quelque chose qui tient des dynamiques sociales mais qui tient très peu compte des réalités sociologiques, cliniques ou éducatives des adolescents, tous ces apports qui conduisent précisément à de ne pas faire des segmentations catégorielles en fonction des classes sociales. Le projet sociopolitique de la jeunesse est un projet symptomatique de la société. Si on fait monter une jeunesse au mérite qui sera plus une jeunesse franco-française en opposition à ceux de l'immigration davantage jugés comme délinquants, et qui seront plus issus de l'immigration, on voit très bien où est le risque d'ethnicisation de la société. Or on ne pourra pas faire société sans ces jeunes-là parce que leurs parents ont construit la France, et si on n'arrive pas à se réconcilier avec notre histoire coloniale, elle va nous rattraper avec une violence considérable. À court terme se profilent une France xénophobe et une Europe xénophobe. Si on arrive à des oppositions de blocs culturels, cela aura un impact négatif sur la mondialisation. Et les jeunes des quartiers, qui sont des représentants du sud et de ces

cultures, avec la religion musulmane, vont avoir beaucoup de difficultés.

Ce gouvernement a une véritable cohérence de projet et d'idéologie. Martin Hirsch se donne toujours des garanties techniques comme s'il répondait à des questions techniques. Mais ce n'est pas vrai, il ne répond pas à des problèmes techniques. Il agit une idéologie, dans un gouvernement qui a un projet de société. Il faut se débarrasser de l'idée qu'il y a une résolution partielle des problèmes.

Comment se pose ou devrait se poser la question de l'autonomie ?

Avec le réseau des villes, je découvre qu'il y a beaucoup de collectivités territoriales qui ont développé des stratégies et des façons de travailler très intéressantes sur la question de l'autonomie. Et pour celles qui ont travaillé sur les jeunes de 16-25 ans, on se rend compte que ça fait très longtemps qu'elles se sont dé-

gagées de la question éducative. Entre les jeunes de 11-15 ans et ceux de 16-25 ans, ce ne sont ni mêmes perspectives ni les mêmes enjeux.

Comment j'approche la question de l'autonomie ? Je pense qu'il y a un processus quand on quitte l'enfance pour devenir adulte. Que ce processus peut être très différent selon les personnes et que les enjeux ne sont pas les mêmes à 11 ans ou à 16 ans. En même temps il y a quelque chose de présent tout au long de ce processus, c'est : comment, à l'adolescence, les jeunes sont en capacité de se réaliser (cf. Philippe Gutton, Le génie adolescent, 2008). C'est un enjeu démocratique. Si effectivement une partie de la jeunesse a des difficultés à réaliser ce processus, cela pose des questions à la démocratie. Je ne suis pas sûre effectivement

que cette visée soit partagée pour l'ensemble de la jeunesse.

Qu'est-ce qu'on a repéré pour les 16-25 ans ? Tout d'abord, on ne peut pas renoncer aux statuts sociaux – l'entrée dans le travail, la possibilité d'être habitant, l'autonomie dans la santé – car on ne sait pas faire autrement dans cette société pour que les gens se réalisent. La question du travail se pose pour tout le monde mais la situation des jeunes est particulièrement fragile. Et quand on est jeune, qu'on est issu de l'immigration, qu'on est confronté à la discrimination, à la déqualification scolaire, on cumule des processus de fragilisation. De ce fait on n'est pas dans les mêmes conditions de réalisation que quelqu'un qui va réussir à l'école, qui ne sera pas confronté au racisme et qui pourra affirmer sa personnalité. Je pense que la jeunesse des 16-25 ans est particulièrement fragile. Le problème du droit fonctionne de façon systémique : si on n'a pas accès au travail, on n'a pas accès au logement. Là se pose la question du logement des jeunes. Que peut être un statut de logement de transition ? d'habitant de transition pour des jeunes qui ne peuvent pas tout de suite affirmer qu'ils peuvent effectivement bénéficier d'un salaire ?

Nous travaillons également beaucoup avec le réseau des villes sur la ville comme objet démocratique pour la jeunesse. En quoi la ville est à la fois un lieu d'implication citoyenne et de réalisation ? Nous travaillons sur la notion de transitionnalité : en quoi la ville suscite chez les jeunes une capacité de mouvement ? Non seulement pour qu'ils bougent en termes de mobilité, mais pour qu'ils se saisissent de situations qui leur permettent de se voir différemment qu'au pied du quartier ou dans leur famille. Accéder au monde, c'est vivre des expériences qui vont permettre de se voir beau dans le miroir, dans ses capacités, où l'on va pouvoir prendre des risques tout en sachant qu'on ne va pas se retrouver en situation d'échec. Cette capacité d'accompagnement, c'est un acquis des mouvements d'éducation populaire : produire de la réalisation de soi, produire de la prise de risque et de l'expérience. Qu'est-ce que les adultes vont être à même de leur proposer, de construire avec eux comme capacité d'expérience réussie ?

La question n'est pas de garder les jeunes les plus en difficulté dans les quartiers, mais comment construire avec eux des capacités de réalisation. Une césure interne à la jeunesse risque de renforcer, pour une partie des jeunes les plus en difficulté, leur rapport à l'emprise territoriale.

L'autonomie, ce n'est pas l'indépendance. Richard Sennet (Cf. Respect : De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité, 2003) dit bien comment l'autonomie s'inscrit dans le champ démocratique parce qu'elle affirme, comme en démocratie grecque, qu'on a besoin de l'autre pour exister. Si l'autosuffisance devient une caractéristique centrale du lien social la question n'est plus d'avoir besoin de l'autre, c'est de compter sur ses propres forces. On est alors dans une société de la concurrence et de la performance. Il y aurait à réfléchir sur les rapports complexes entre excellence et performance.

Selon vous, quel est l'enjeu pour les mouvements d'éducation populaire ?

Le positionnement des associations d'éducation populaire face aux collectivités territo-

Journal " Anim'Acteur "

Responsable de la publication : Régis Balry, directeur territorial
Comité de rédaction : Régis Balry, Lionel Boucher, Anne-Claire Devoge, Vincent Harel, Véronique Leroux, Stéphane Bertrand.

ISSN : 1967-788X
Tirage : 2000 ex.

Région PAYS DE LA LOIRE

CEMÉA Pays de la Loire

riales va être très important. Depuis longtemps les collectivités ont dû développer une approche stratégique des questions de la jeunesse. De façon différente, les mouvements d'éducation populaire ont développé un capital de contenu thématique de capacité pédagogique à accompagner les jeunes.

Avec la Ligue de l'enseignement, on a mis en place des pédagogies expérimentales sur le thème de la lutte contre le racisme sur plusieurs régions, avec des partenariats complexes, sous la conduite pédagogique de la Ligue de l'enseignement. Les associations d'éducation populaire ont intérêt à établir un dialogue avec les collectivités pour les soutenir et être complémentaires dans une dynamique éducative.

Se pose aussi la question de la coopération entre la région, le département, l'agglomération et la ville pour créer les conditions d'autonomie de la jeunesse, en particulier sur le travail, sur le logement, les transports. Quelles sont les conditions d'autonomie de la jeunesse ? L'initiative de l'Association des régions de France avec les mouvements d'éducation populaire sur la jeunesse est très intéressante parce qu'elle permet de poser des questions de prospective, de responsabilité : Qui est responsable de quoi ? Comment est-on complémentaires ?

Une politique de jeunesse n'a de sens que si on fait avec les jeunes. Comment faire avec les jeunes et en même temps les accompagner ? Donc faire avec les jeunes, c'est prendre le risque de leur donner du pouvoir.

Comment est-on convaincu en tant qu'adultes et militants de l'éducation qu'on ne peut pas faire sans les jeunes ? Répondre par des dispositifs, ce n'est pas répondre à la demande des jeunes qui ont une demande globale. On ne peut pas savoir ce qu'ils ont dans la tête si on ne les écoute pas. On est alors perçus comme des producteurs d'offres : de dispositifs, d'activités, et on n'est pas dans un lien de solidarité avec eux.

La question des solidarités internes à l'éducation populaire est extrêmement importante. La question du volontariat me paraît très intéressante à retravailler en solidarité. Le volontariat peut être un moteur de réalisation et de transition pour exister comme citoyen autonome. Les fonctions d'utilité sociale où il y a une forme de rétribution permettent aux jeunes de trouver d'autres paradigmes que l'économie souterraine ou le travail intérimaire. Sur ce point, les associations d'éducation populaire peuvent travailler ensemble.

Il faut réussir à fédérer cet objet sociopolitique de la jeunesse. On manque d'un lieu qui mette en relation ce qui se passe dans la justice des mineurs, dans la protection de l'enfance, de l'éducation populaire, des collectivités. Cela pose le problème des lieux d'élaboration stratégique. Il faut mener un travail d'analyse stratégique et pas seulement un travail d'analyse des mesures.

CONTACTS

CEMEA Pays de la Loire

Nantes, 15 Bis Allée Cdt Charcot, 44000 Nantes, 02.51.86.02.60
Le Mans, 71 Av Yzeux, 72000 Le Mans, 02.43.82.73.08
Angers, 2 rue Joseph Cussonneau, 49000 Angers 02.41.44.31.14
St Hilaire de Riez, BP 71, 85270 St Hilaire de Riez, 02.51.86.02.60

accueil@cemea-pdll.org
www.cemea-pdll.org